



CONDITIONS DE VENTE « DECOUVERTE TRIBU DE KOINDE »

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS ET DE REGLEMENT

Les renseignements se font directement auprès de l'Office de tourisme de La Foa par email à accueilft@canl.nc ou par téléphone au 41 69 11

Les moyens de paiement acceptés à l'Office de tourisme de La Foa sont les espèces, virements, cartes bleues et les chèques en Francs Pacifiques (XPF). Il n'y a pas de réservation possible, l'inscription est prise en compte à partir du moment où le règlement a été effectué dans les locaux de l'Office de tourisme de La Foa.

LA JOURNEE

Le tarif comprend :

- La visite de la tribu
- Randonnée guidée avec Mêrêsabaa Randonnées
- Le repas de midi
- Les ateliers tressage

La prestation commence une fois que l'appel et le briefing ont été effectués. La balade est interdite aux femmes enceintes et aux enfants en dessous de 12 ans.

ASSURANCE

La Foa Tourisme est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle pour l'organisation d'évènementiel. Il est tout de même conseillé à chaque participant d'être couvert par une assurance Responsabilité Civile auprès de l'assureur de leur choix.

PRECAUTIONS

- Prévoyez du rechange (**vêtements et chaussures**) car la visite de la tribu et de la forêt passe par des sentiers et des radiers
- Evitez l'alcool la veille de la randonnée
- Pas de produits illicites pendant la randonnée

ANNULATION ET REPORT

L'office de tourisme de La Foa et l'association des femmes de la Tribu de Koindé se réservent la décision d'annuler ou de reporter la prestation. En cas d'annulation dû à la météo le jour-même, aucun remboursement ne sera effectué auprès des participants.

Toute annulation de la part du participant moins de 72h à l'avance ne fera pas l'objet d'un remboursement. Aucune demande de report de date ne peut être prise en compte. En cas de retard de plus de 30 minutes au début de la prestation ou d'un abandon de la part du participant au cours de la prestation, aucun remboursement n'aura lieu.

DROIT A L'IMAGE

L'office de tourisme de La Foa et l'association des femmes de la Tribu de Koindé se réservent le droit d'utiliser les images ainsi que les vidéos prises le jour de la randonnée pour la promotion de l'activité et de la destination La Foa. Si le participant ne souhaite pas apparaître sur les images, il doit en informer l'Office de tourisme de La Foa au préalable par écrit lors de l'inscription.

RAPPEL REGLEMENTATION reserve naturelle

La balade proposée traverse la tribu de Koindé, propriété coutumière privée. Nous vous rappelons ainsi quelques règles :

- Aucun prélèvement de tout élément (faune, flore, minéraux ou fossiles, etc....) ;
- Les feux sont interdits en dehors des zones autorisées ;
- Camping interdit ;
- Véhicules motorisés interdits ;
- Toute introduction d'espèces, sauvages ou domestiques, zoologiques - notamment les chiens - ou botaniques.

Pour plus de renseignements veuillez consulter le Code de l'Environnement de la province Sud.